

# INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Publication de la note et des résultats obtenus pour chaque indicateur par la société Compagnie des Signaux (CSEE), pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Pour l'année 2024, Compagnie des Signaux obtient une note globale de  
**84/100**

<b>Indicateur n°1</b>	L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes	<b>34/40</b>
<b>Indicateur n°2</b>	L'écart d'augmentations entre les femmes et les hommes	<b>20/20</b>
<b>Indicateur n°3</b>	Augmentation de femmes au retour d'un congé maternité	<b>15/15</b>
<b>Indicateur n°4</b>	L'écart de promotions entre les femmes et les hommes	<b>15/15</b>
<b>Indicateur n°5</b>	Les femmes et les hommes parmi les 10 plus hautes rémunérations	<b>0/10</b>

## Objectifs de progression pris au titre de l'Indicateur 1 – Écarts de rémunération

La Direction des Ressources Humaines et les partenaires sociaux prennent l'engagement par le dialogue social sur les thèmes de l'égalité professionnelle au moyen d'une négociation annuelle sur les rémunérations et au moyen d'une négociation triennale par accord visant à supprimer les écarts de rémunération, sur la qualité de vie et les conditions de travail.

A ce titre, un budget spécifique lors de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires effectifs, est systématiquement désigné pour réduire les écarts de rémunération.

## Objectifs de progression pris au titre de l'Indicateur 5 – Nombre de femmes dans les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise

La Direction des Ressources Humaines se fixe comme objectifs, le recrutement et la promotion en vue de favoriser aux plus hautes responsabilités dans l'entreprise, notamment :

- Des partenariats, visant à faire découvrir et promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des filles et des jeunes femmes en école élémentaire, au collège au lycée et en école supérieure, notamment avec l'association "Elles Bougent" depuis 9 ans.
- Des participations aux principaux événements de l'association « Réseaux et carrières au féminin », challenge « Innova-tech » ;
- L'implication de ses salariées en tant qu'ambassadrices pour l'entreprise.

# PROFESSIONAL EQUALITY INDEX BETWEEN WOMEN AND MEN

Publication of the score and results obtained for each indicator by the Compagnie des Signaux (CSEE), for the period from January 1 to December 31, 2024.

For the year 2024, Compagnie des Signaux obtains a global score of  
**84/100**

<b>Indicator n°1</b>	The pay gap between women and men	<b>34/40</b>
<b>Indicator n°2</b>	The gap in increases between women and men	<b>20/20</b>
<b>Indicator n°3</b>	The promotion gap between women and men	<b>15/15</b>
<b>Indicator n°4</b>	Increase in women returning from maternity leave	<b>15/15</b>
<b>Indicator n°5</b>	Women and men among the 10 highest earners	<b>0/10</b>

## **Objectives taken under Indicator 1 – Pay\_gaps**

The Human Resources Department and the Unions representatives make a commitment through social dialogue on the themes of professional equality by means of an annual negotiation on salary and by means of a three-year negotiation by agreement aimed at eliminating pay gaps, on quality of life and working conditions.

As such, a specific budget during the annual negotiation on salaries is systematically designated to reduce pay gaps.

## **Objectives taken under Indicator 5 – Number of women in the ten highest paid positions in the company**

The Human Resources Department sets recruitment and promotion objectives to more widely promote women's access to the highest responsibilities in the company, in particular by means of :

- Partnerships, aimed at introducing and promoting engineering professions to young female high school and university students, in particular with the “Elles Bougent” association for 9 years;
- Participation in the main events of the “Women’s Networks and Careers” association, “Innova-tech” challenge;
- The involvement of its employees as “sponsors” (to date, 14 employees are engaged as sponsors)..